

République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de VICHY
Commune de LE DONJON

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 15

Quorum : 08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 11 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – Mme DERIOT Eliane – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme COUTY Micheline - SEGAUD Gilles – Mme AUGER Marie-Josèphe – Mme GENAUD Françoise – M BARLERIN Franck – M DUBUISSON Florent – M DUJON Fabrice (arrivé à 20h 09) - Mme DENIZOT Agnès - M GEOFFROY Dominique – Mme MELET Florence.

Absents excusés : Mmes MARIDET Annick et CHABROUX Marie-Ange.

Procuration : Mme MARIDET Annick à Mme COUTY Micheline – Mme CHABROUX Marie-Ange à Mme AUGER Marie-Josèphe.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2023

Secrétaire de séance : M SEGAUD Gilles

Vote du budget primitif 2023 - Commune

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2023 de la commune qui s'équilibre comme suit :

Investissement

Dépenses : 519 673.00 € (dont 192 431.00 € de RAR)

Recettes : 519 673.00 € (dont 247 172.00 € de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 1 418 953.00 €

Recettes : 1 418 953.00 €

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A LA MAJORITE :

Pour : 12 - Contre : 03 (DENIZOT Agnès – MELET Florence – GEOFFROY Dominique) - Abstentions : 0

- **Approuve le budget primitif tel que proposé par M le Maire.**

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Guy LABBE



Le secrétaire de séance,

Gilles SEGAUD

Date de publication: 12.06.2023

République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de VICHY
Commune de LE DONJON

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres votants : 15
Quorum : 08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 11 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – Mme DERIOT Eliane – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme COUTY Micheline - SEGAUD Gilles – Mme AUGER Marie-Josèphe – Mme GENAUD Françoise – M BARLERIN Franck – M DUBUISSON Florent – M DUJON Fabrice (arrivé à 20h 09) - Mme DENIZOT Agnès - M GEOFFROY Dominique – Mme MELET Florence.

Absents excusés : Mmes MARIDET Annick et CHABROUX Marie-Ange.

Procuration : Mme MARIDET Annick à Mme COUTY Micheline – Mme CHABROUX Marie-Ange à Mme AUGER Marie-Josèphe.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2023

Secrétaire de séance : M SEGAUD Gilles

Vote du budget primitif 2023 – Assainissement collectif

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2023 – budget annexe assainissement qui s'équilibre comme suit :

Investissement

Dépenses : 298 524.00 € (dont 106 803.00 € de RAR)

Recettes : 298 524.00 € (dont 68 351.00 € de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 119 258.00 €

Recettes : 119 258.00 €

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :

Pour : 15 - Contre : 00 - Abstentions : 0

- **Approuve le budget primitif – budget annexe assainissement tel que proposé par M le Maire.**

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Guy LABBE



Le secrétaire de séance,

Gilles SEGAUD

République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de VICHY
Commune de LE DONJON

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 15

Quorum : 08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 11 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – Mme DERIOT Eliane – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme COUTY Micheline - SEGAUD Gilles – Mme AUGER Marie-Josèphe – Mme GENAUD Françoise – M BARLERIN Franck – M DUBUISSON Florent – M DUJON Fabrice (arrivé à 20h 09) - Mme DENIZOT Agnès - M GEOFFROY Dominique – Mme MELET Florence.

Absents excusés : Mmes MARIDET Annick et CHABROUX Marie-Ange.

Procuration : Mme MARIDET Annick à Mme COUTY Micheline – Mme CHABROUX Marie-Ange à Mme AUGER Marie-Josèphe.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2023

Secrétaire de séance : M SEGAUD Gilles

Dépenses imprévues en M 57

M le Maire explique qu'en comptabilité M 57, les chapitres de réserve pour les dépenses imprévues (022 et 020) n'existent plus.

De ce fait, le Conseil Municipal peut déléguer au Maire la possibilité de faire des virements de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section. (Fonctionnement et investissement).

« Vu l'article L 5217-10-6 du CGCT, « dans une limite fixée à l'occasion du vote du budget et ne pouvant dépasser 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections, l'assemblée délibérante peut déléguer la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Dans ce cas, l'assemblée délibérante est informée de ces mouvements de crédits lors de sa prochaine séance ».

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :

Pour : 15 - Contre : 00 - Abstentions : 0

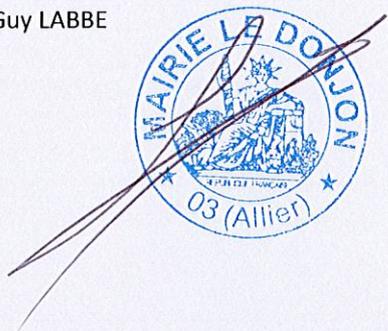
- **Autorise M le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section (fonctionnement et investissement).**

- Autorise M le Maire à signer tout document utile à la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Guy LABBE



Le secrétaire de séance,

Gilles SEGAUD

République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de VICHY
Commune de LE DONJON

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 14

Quorum : 08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 11 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – Mme DERIOT Eliane – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme COUTY Micheline - SEGAUD Gilles – Mme AUGER Marie-Josèphe – Mme GENAUD Françoise – M BARLERIN Franck – M DUBUISSON Florent – M DUJON Fabrice (arrivé à 20h 09) - Mme DENIZOT Agnès - M GEOFFROY Dominique – Mme MELET Florence.

Absents excusés : Mmes MARIDET Annick et CHABROUX Marie-Ange.

Procuration : Mme MARIDET Annick à Mme COUTY Micheline – Mme CHABROUX Marie-Ange à Mme AUGER Marie-Josèphe.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2023

Secrétaire de séance : M SEGAUD Gilles

Remboursement d'une caution suite au départ d'une locataire

MME DENIZOT Agnès ne prend pas part à la délibération car elle concernée par cette affaire.

M le Maire explique au Conseil Municipal que Mme DENIZOT Agnès a quitté le logement communal situé « 3 A Impasse Pierre BEREGOVOY » depuis le 31 mars dernier.
L'état des lieux ne laissant apparaître aucun dégât particulier, M le Maire propose donc de lui restituer sa caution qui s'élevait à 350 €

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :

Pour : 14 - Contre : 00 - Abstentions : 0

- **Autorise M le Maire à procéder au remboursement de la caution de 350 € à Mme DENIZOT.**

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Guy LABBE



Le secrétaire de séance,

Gilles SEGAUD

République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de VICHY
Commune de LE DONJON

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 15

Quorum : 08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 11 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – Mme DERIOT Eliane – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme COUTY Micheline - SEGAUD Gilles – Mme AUGER Marie-Josèphe – Mme GENAUD Françoise – M BARLERIN Franck – M DUBUISSON Florent – M DUJON Fabrice (arrivé à 20h 09) - Mme DENIZOT Agnès - M GEOFFROY Dominique – Mme MELET Florence.

Absents excusés : Mmes MARIDET Annick et CHABROUX Marie-Ange.

Procuration : Mme MARIDET Annick à Mme COUTY Micheline – Mme CHABROUX Marie-Ange à Mme AUGER Marie-Josèphe.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2023

Secrétaire de séance : M SEGAUD Gilles

Vote des taux d'imposition pour l'année 2023

M le Maire rappelle au Conseil Municipal les taux des deux taxes locales appliquées en 2022 :

Taxe foncière (bâti) : 38.68 %

Taxe foncière (non bâti) : 33.65 %

Il précise que l'an dernier, le taux concernant la taxe d'habitation sur les résidences secondaires qui s'établissait à 16.97%, n'avait pas été soumis au vote, au contraire de cette année.

Afin d'équilibrer le budget primitif, M le Maire soumet au vote les propositions suivantes pour l'année 2023 :

Taxe foncière (bâti) : 45.64 %

Taxe foncière (non bâti) : 39.70 %

Taxe d'habitation résidences secondaires : 20.02 %

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A LA MAJORITE :

Pour : 11 - Contre : 03 (Mmes DENIZOT Agnès - MELET Florence et M GEOFFROY Dominique) - Abstentions : 1 (DUJON Fabrice).

- ✓ Fixe le taux des trois taxes comme suit :
- Taxe foncière (bâti) : 45.64 %
 - Taxe foncière (non bâti) : 39.70 %
 - Taxe d'habitation résidences secondaires : 20.02 %

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Guy LABBE



Le secrétaire de séance,

Gilles SEGAUD

République Française
 Département de l'Allier
 Arrondissement de VICHY
Commune de LE DONJON

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres votants : 15
Quorum : 08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 11 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – Mme DERIOT Eliane – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme COUTY Micheline - SEGAUD Gilles – Mme AUGER Marie-Josèphe – Mme GENAUD Françoise – M BARLERIN Franck – M DUBUISSON Florent – M DUJON Fabrice (arrivé à 20h 09) - Mme DENIZOT Agnès - M GEOFFROY Dominique – Mme MELET Florence.

Absents excusés : Mmes MARIDET Annick et CHABROUX Marie-Ange.

Procuration : Mme MARIDET Annick à Mme COUTY Micheline – Mme CHABROUX Marie-Ange à Mme AUGER Marie-Josèphe.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2023

Secrétaire de séance : M SEGAUD Gilles

Attribution de subventions pour l'année 2023 – Etablissements scolaires

M le Maire fait part au Conseil Municipal de plusieurs demandes de subventions d'établissements scolaires, pour l'année 2023.

Il propose de donner 50 € par élève scolarisé.

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :

Pour : 15 - Contre : 00 - Abstentions : 00

✓ Décide d'attribuer les subventions suivantes aux établissements listés ci-dessous :

| ETABLISSEMENT SCOLAIRE | MONTANT SUBVENTION | OBSERVATIONS |
|----------------------------|--------------------|--------------|
| IFI 03 | 150 € | 3 élèves |
| LYCEE AGRICOLE RESSINS | 100 € | 2 élèves |
| MAISON FAMILIALE SALIGNY/R | 50 € | 1 élève |
| CFA GUEUGNON | 50 € | 1 élève |

Pour extrait conforme,

Le Maire,
 Guy LABBE



Le secrétaire de séance,
 Gilles SEGAUD

République Française
 Département de l'Allier
 Arrondissement de VICHY
Commune de LE DONJON

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres votants : 15
Quorum : 08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 11 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – Mme DERIOT Eliane – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme COUTY Micheline - SEGAUD Gilles – Mme AUGER Marie-Josèphe – Mme GENAUD Françoise – M BARLERIN Franck – M DUBUISSON Florent – M DUJON Fabrice (arrivé à 20h 09) - Mme DENIZOT Agnès - M GEOFFROY Dominique – Mme MELET Florence.

Absents excusés : Mmes MARIDET Annick et CHABROUX Marie-Ange.

Procuration : Mme MARIDET Annick à Mme COUTY Micheline – Mme CHABROUX Marie-Ange à Mme AUGER Marie-Josèphe.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2023

Secrétaire de séance : M SEGAUD Gilles

Attribution de subventions pour l'année 2023 – Associations communales

M le Maire fait part au Conseil Municipal de plusieurs demandes de subventions d'associations communales, pour l'année 2023.

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A LA MAJORITE :

Pour : 13 - Contre : 00 - Abstentions : 02 (Mme DENIZOT Agnès et m GEOFFROY Dominique)

✓ Décide d'attribuer les subventions suivantes aux associations communales listées ci-dessous :

| ASSOCIATION | MONTANT SUBVENTION | OBSERVATIONS |
|-------------|--------------------|--------------|
| CATM/AFN | 150 € | / |
| FNATH | 100 € | / |

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Guy LABBE

Le secrétaire de séance,

Gilles SEGAUD



Date de publication: 12.06.2023

République Française
 Département de l'Allier
 Arrondissement de VICHY
Commune de LE DONJON

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres votants : 15
Quorum : 08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 11 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – Mme DERIOT Eliane – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme COUTY Micheline - SEGAUD Gilles – Mme AUGER Marie-Josèphe – Mme GENAUD Françoise – M BARLERIN Franck – M DUBUISSON Florent – M DUJON Fabrice (arrivé à 20h 09) - Mme DENIZOT Agnès - M GEOFFROY Dominique – Mme MELET Florence.

Absents excusés : Mmes MARIDET Annick et CHABROUX Marie-Ange.

Procuration : Mme MARIDET Annick à Mme COUTY Micheline – Mme CHABROUX Marie-Ange à Mme AUGER Marie-Josèphe.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2023

Secrétaire de séance : M SEGAUD Gilles

Attribution de subventions pour l'année 2023 – Associations non communales

M le Maire fait part au Conseil Municipal de plusieurs demandes de subventions d'associations non communales, pour l'année 2023.

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :

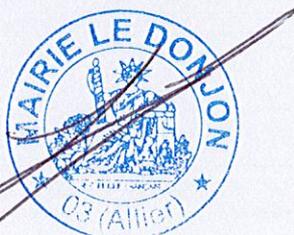
Pour : 15 - Contre : 00 - Abstentions : 00

✓ Décide d'attribuer les subventions suivantes aux associations non communales listées ci-dessous :

| ASSOCIATION | MONTANT SUBVENTION | OBSERVATIONS |
|----------------------------------|--------------------|--------------|
| LIEUTENANTS DE LOUVETERIE | 300 € | / |
| L'ALLIER A LIVRE OUVERT | 146.44 € | / |
| DDEN DOMPIERRE/JALIGNY/LE DONJON | 50 € | / |

Pour extrait conforme,

Le Maire,
 Guy LABBE



Le secrétaire de séance,
 Gilles SEGAUD

République Française
 Département de l'Allier
 Arrondissement de VICHY
Commune de LE DONJON

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres votants : 15
Quorum : 08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 11 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – Mme DERIOT Eliane – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme COUTY Micheline - SEGAUD Gilles – Mme AUGER Marie-Josèphe – Mme GENAUD Françoise – M BARLERIN Franck – M DUBUISSON Florent – M DUJON Fabrice (arrivé à 20h 09) - Mme DENIZOT Agnès - M GEOFFROY Dominique – Mme MELET Florence.

Absents excusés : Mmes MARIDET Annick et CHABROUX Marie-Ange.

Procuration : Mme MARIDET Annick à Mme COUTY Micheline – Mme CHABROUX Marie-Ange à Mme AUGER Marie-Josèphe.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2023

Secrétaire de séance : M SEGAUD Gilles

Recrutement d'un médecin

M le Maire fait part au Conseil Municipal d'une proposition d'un cabinet de recrutement de médecins qui s'engagerait à installer un médecin généraliste sur la commune. Pour cela il serait nécessaire de signer un contrat d'engagement de 12 mois moyennant une rémunération de 8975 €.

M le Maire précise qu'il a contacté la communauté de communes, car c'est elle qui gère la compétence santé ainsi que le Conseil départemental de l'Allier, en charge également du recrutement de médecins.

M DUBUISSON demande si d'autres communes ont été approchées par ce cabinet. M le Maire répond qu'il ne sait pas. Mme DENIZOT précise que la commune de JALIGNY-SUR-BESBRE est passé par ce type de cabinet.

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :

Pour : 00 - Contre : 15 - Abstentions : 00

- ✓ Décide de ne pas donner suite à l'offre de ce cabinet de recrutement.
- ✓ Charge M le Maire d'en informer le cabinet

Pour extrait conforme,

Le Maire,
 Guy LABBE



Le secrétaire de séance,
 Gilles SEGAUD